CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

27 juin 2012

Troisième correction du Rhône (R3)
Mise à l'enquête publique de la mesure anticipée de Vouvry

(IVS).- Le Valais a prévu neuf mesures anticipées de la troisième correction du Rhône pour protéger les habitants les plus gravement menacés par les crues du fleuve. Ces travaux sont achevés sur le secteur de Sion. Le Canton a mis à l'enquête les travaux de la prochaine mesure anticipée, sur la commune de Vouvry.

Le Canton a défini neuf secteurs sur lesquels des mesures anticipées de la troisième correction sont nécessaires pour protéger rapidement les personnes habitant directement en pied de berge. Il s'agit des secteurs de :

- **Iles Falcon (Sierre)**
- **Granges (Sierre)**
- **Vissigen (Sion)**
- **Aproz (Nendaz)**
- **Massongex**
- **Raffinerie (Collombey)**
- **Illarsaz (Collombey)**
- **Vouvry**
- **Port-Valais**

Devisées à 53 millions de francs, ces mesures ont pour but de renforcer les digues et ainsi éviter leur rupture en cas de crue. C'est une première étape de travaux de la correction du Rhône, en parallèle du grand chantier en cours à Viège devisé à 160 millions de francs.

La mesure anticipée de Sion s'est terminée début juin. Le Canton veut poursuivre la mise en œuvre de ces travaux. Il a mis à l'enquête publique depuis le 8 juin la mesure anticipée de Vouvry. Les secteurs de Granges, Aproz, Collombey et Port-Valais seront mis à l'enquête cette année encore. Les autres secteurs suivront.

La mesure anticipée du Rhône à Vouvry a pour but d'éviter une rupture de digue à proximité des bâtiments. Elle prévoit le renforcement de la digue, principalement par une paroi de béton interne, sur une longueur de 1,7 km et pour un montant d'investissement de cinq millions de francs. Les travaux débuteront au printemps 2013.

Personnes de contact

Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du DTEE - 027 606 33 00.
Le chef de projet de la 3e correction du Rhône, Tony Arborino - 078 648 81 51

Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 - 079 301 86 42 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : bernard.reist@admin.vs.ch